

Qui sommes-nous ?

L'Académie d'agriculture de France est un **Etablissement reconnu d'utilité publique**, sous la protection du Président de la République et avec la Présidence d'honneur du Ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

Depuis 1761, elle contribue, dans les domaines : scientifique, technique, économique, juridique, social et culturel à **l'évolution de l'agriculture et du monde rural.**

Ses membres représentent une **pluralité d'expériences et de compétences.**

Que faisons-nous ?

L'Académie d'agriculture de France :

- Formule des **avis** et des **points de vue**
- Rédige des **notes**,
- Organise des **séances hebdomadaires et des colloques** ouverts à toutes et tous, sur les thèmes de ses domaines de compétence,
- Enrichie régulièrement une **encyclopédie** en ligne et publie un **Mensuel**,
- Décerne des **prix, médailles et bourses**,
- Contribue, grâce à un **riche fonds documentaire**, à l'étude de l'histoire de l'agriculture et du monde rural.



☀ **RÉFLÉCHIR**

sur le progrès dans les domaines de **l'agriculture**, de **l'alimentation** et de **l'environnement**

☀ **EXPLIQUER**

les enjeux techniques, économiques, sociaux et environnementaux

☀ **ÉCLAIRER**

la société et **les décideurs**

Académie d'agriculture de France
18, rue de Bellechasse
75007 Paris
Tél : 01 47 05 10 37

Mél : contact@academie-agriculture.fr



« Une passion : connaître, une ambition : transmettre »



Prix de l'Information scientifique à destination du public - 2021

EDITION SPECIALE CRISE SANITAIRE COVID-19

Vers 10 / 11 / 2020

Complexité des choix engageant les sciences et les technologies, accélération de l'innovation, mondialisation..., autant de dynamiques sociétales corollaires de la nécessité pour chacun d'accéder à une information scientifique et technique de qualité, garante de la vitalité du débat démocratique.

Les journalistes y tiennent une place centrale au côté des scientifiques.

L'Académie d'agriculture de France considère de sa responsabilité de mettre à l'honneur, dans ses champs de compétence, des travaux journalistiques remarquables et d'encourager les journalistes à prendre en compte les enjeux du développement de demain.

Elle souhaite ainsi récompenser l'esprit critique et la rationalité plus que jamais nécessaires au débat public.

C'est pourquoi la Société savante a institué un Prix de la *meilleure* information scientifique à destination du grand public.

Ce prix (médaille et diplôme) est décerné, chaque année, depuis 2018. Il concerne la presse écrite, les émissions de radio ou de télévision, les sites Internet ou les blogs, sur des supports classiques ou numériques.

Quelle que soit la forme utilisée pour la diffusion de l'information et le décodage de cette dernière, quelle que soit l'audience, **toutes les candidatures en langue française sont recevables à condition d'avoir été produites par un(e) journaliste, détenteur d'une carte de presse, durant l'année précédant** la remise du prix, qui se fait en février lors du colloque annuel de l'Académie intitulé « Etat de l'agriculture ».

Les productions doivent traiter, exceptionnellement cette année, des conséquences de la Covid-19 sur l'agriculture, l'alimentation ou l'environnement.

Le jury, présidé par Paul Vialle (ancien Président de l'Académie d'agriculture de France), est composé de trois académiciens et de trois journalistes.

Lors de son évaluation, ce jury tient compte, plus particulièrement, de la sélection de l'information, du souci de séparer les faits de leurs interprétations, de la qualité des explications apportées, de la mise en contexte, de la clarté de l'exposition et, enfin, de la forme retenue.

Les travaux proposés pour candidature sont à envoyer par mél, accompagnés d'un mini CV du (de la) journaliste et d'une photographie de sa carte de presse, sous forme d'un FICHIER

UNIQUE AU FORMAT PDF, avant le 10 DECEMBRE 2020 à :

philippe.kim-bonbled@academie-agriculture.fr






=====

Suivez notre actualité en vous :

- Connectant sur notre site Internet : <http://www.academie-agriculture.fr/>



- Abonnant à nos pages sur les Réseaux sociaux :

 Académie d'Agriculture de France
 @AcademieAgri
 Académie d'Agriculture de France
 Academie Agriculture de France
 academieagriculturefrance